

L'ACCORD ÉCONOMIQUE ET COMMERCIAL GLOBAL DU CANADA ET DE L'UNION EUROPÉENNE

Contexte

Le 26 Septembre, 2014 Le Premier ministre Stephen Harper et le président de la Commission José Manuel Barroso ont annoncé la fin des négociations de l'Accord économique et commercial global Canada-Union européenne (AECG). L' AECG est l'accord commercial le plus important jamais entrepris par le Canada depuis l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) conclu en 1994; et englobe un éventail considérable de sujets et disciplines, des droits de douane, aux barrières non tarifaires, les services et l'investissement, les services financiers, les marchés publics, et bien plus encore. Pour la première fois, l'AECG couvre des questions qui relèvent de la compétence des gouvernements provinciaux, ce qui a conduit les 13 provinces et territoires du Canada à jouer un rôle important dans le processus de négociation.

L'AECG offre aux producteurs et aux transformateurs canadiens d'importantes opportunités au sein du marché de l'Union Européenne (UE) :

- À l'heure actuelle, le Canada expédie des produits agricoles et agroalimentaires s'élevant à 2,4 milliards \$ vers les 28 pays membres de l'UE.
- Compte tenu de la réputation du Canada comme grenier agricole mondial et des opportunités que présente l'UE, l'un des plus grands marchés de consommateurs au monde avec ses 500 millions d'habitants, les exportations du Canada devraient occuper une plus grande place.
- Les tarifs sont des barrières au commerce pour les agriculteurs et exportateurs de produits agricoles et agroalimentaires. Les tarifs de l'UE sur les produits agricoles et les produits alimentaires transformés sont élevés, en particulier pour les produits dérivés du bœuf, du porc et du blé. Le Canada est également confronté à de nombreux obstacles non tarifaires sur le marché européen.

Les exportateurs, producteurs et exportateurs agricoles et agroalimentaires canadiens ont individuellement et collectivement à travers l'Agroalimentaire Alliance canadienne du commerce, investi beaucoup de temps et d'efforts et appuyé les efforts du Canada et parvenir à une issue favorable des négociations de l'AECG.



Faits Rapides

- L'Union européenne est composée de 28 pays dont la population totale dépasse 500 millions de personnes.
- L'UE est la plus grande économie du monde et le 4^e plus grand marché d'exportation du Canada pour l'agriculture. L'UE est, de loin, le premier importateur de produits agricoles dans le monde:
 - En 2014, l'UE a importé des produits agricoles d'une valeur de \$ 104 milliard
 - En 2014, les exportations agricoles et agroalimentaires canadiennes se chiffraient à 3,2 milliards de dollars. Cela ne représente que 6% des exportations totales de produits agroalimentaires du Canada.
- De 2011 à 2013, les exportations agricoles canadiennes à destination de l'UE se sont chiffrées, en moyenne, à 2.5 milliards de dollars par année; elles se composaient principalement de blé (dur et commun), de soja et d'autres oléagineux, d'huile de canola, de fruits congelés et de sirop d'érable. Les produits agricoles actuellement exportés par le Canada vers l'UE sont visés par des droits de douane élevés, atteignant en moyenne 13,9 pour cent.

L'AECG

- Le jour de son entrée en vigueur, les tarifs sur près de 94 % des produits agricoles et agroalimentaires canadiens seront éliminés. Au cours de la période de mise en œuvre, pratiquement tous les autres tarifs, sauf ceux du bœuf et du porc, seront également éliminés.
- L'AECG offre un énorme potentiel pour les exportateurs agricoles et agroalimentaires. Nous estimons que l'accord Canada-UE, lorsqu'il sera pleinement en vigueur, pourrait contribuer jusqu'à 1.5 milliard de nouvelles exportations vers l'Union européenne.
- En particulier, une fois en œuvre, les exportations agroalimentaires additionnelles prévues sont de l'ordre de : 600 millions \$ pour les produits du bœuf, de 400 millions \$ pour les produits du porc, de 100 millions \$ pour les céréales et oléagineux, de 100 millions \$ pour les produits à base de sucre, et 300 millions \$ pour les produits transformés, fruits et légumes.
- L'AECG supprimera immédiatement les tarifs de l'UE sur près de 94 % des produits agroalimentaires canadiens. Quant aux tarifs qui ne seront pas abolis immédiatement sur certains produits céréaliers, ils le seront progressivement sur une période de sept ans. Dans le cas du bœuf, du porc et du bison, des produits sur lesquels l'UE est particulièrement sensible, le Canada se verra accorder des contingents d'importation en franchise des droits qui lui donneront un accès privilégié par rapport à ses concurrents.

Contribuant à l'importance de l'AECG, les négociations ont dépassé en portée les simples tarifs, incluant un large éventail d'enjeux non tarifaires cruciaux pour les agriculteurs et les exportateurs alimentaires du Canada.



- L'AECG a englobé des discussions sur des points comme les obstacles techniques au commerce, les problèmes sanitaires et phytosanitaires, la coopération réglementaire et les subventions à l'exportation. Ces enjeux sont les plus importants obstacles auxquels sont confrontés actuellement les exportateurs de produits agricoles et alimentaires et, jusqu'à maintenant, ils ont eu des répercussions significatives sur les exportations de produits agroalimentaires canadiens vers le marché européen.
- L'AECG a établi des mécanismes pour promouvoir la coopération et la discussion sur les problèmes réglementaires et les obstacles non tarifaires qui entravent le commerce.
- Grâce à l'AECG, le Canada et l'UE se sont également engagés à conjuguer leurs efforts pour faire progresser un certain nombre d'enjeux non tarifaires, notamment concernant la transformation de la viande et en matière de biotechnologie. Ces enjeux, et d'autres, devront trouver réponse avant la mise en œuvre de l'AECG.
- L'AECG a comporté, notamment, des discussions au sujet de questions telles que les obstacles techniques au commerce, les règles sanitaires et phytosanitaires, la coopération en matière de réglementation et les subventions à l'exportation. Ces questions peuvent souvent être des obstacles importants auxquels font face nos exportateurs, parfois plus important que les tarifs eux-mêmes dans le cas de l'Union européenne.
- L'AECG crée également des mécanismes pour promouvoir la coopération et le dialogue sur les questions de réglementation et les obstacles non tarifaires qui nuisent au commerce. Aux termes de l'AECG, le Canada et l'UE se sont également engagés à travailler ensemble pour faire avancer un certain nombre de dossiers non tarifaires, y compris l'approbation des usines de transformation de la viande et l'approbation rapide des éléments biotechnologiques. Un nombre de questions reste à traiter avant la mise en œuvre de l'AECG, mais nous sommes assurés de la volonté du Canada à y parvenir. .

La Position de l'ACCA

- L'ACCA est d'accord avec les observations formulées par de nombreux experts en commerce international selon lesquelles l'accord commercial Canada-UE, lorsqu'il sera en vigueur, sera l'accord commercial le plus important pour le Canada depuis l'ALENA.
- L'AECG garantira un accès réel et important à l'un des premiers marchés d'exportation au monde. Et surtout, l'AECG permettra cet accès avant nos principaux concurrents.
- Nous croyons fermement que l'AECG procurera des avantages nationaux nets au Canada et qu'il mérite d'être mis en vigueur. De nombreux points restent à régler et nous comptons sur l'appui des gouvernements fédéraux et provinciaux pour atteindre cet objectif.

Vues des membres de la Alliance Canadienne du Commerce Agro-Alimentaire



- Le Conseil canadien du canola estime que l'accord Canada-UE permettra aux exportateurs de ce secteur d'accroître leurs ventes jusqu'à 90 millions de dollars par année.
- La Canadian Cattlemen's Association prévoit que le nouvel accès en franchise pour 65 000 tonnes de boeuf devrait leur rapporter près de 600 millions de dollars.
- On croit que l'AECG procurera au secteur des céréales et des grains des bénéfices directs et indirects. Le secteur des grains prévoit des ventes de blé en franchise en plus des grains utilisés pour l'alimentation du bétail pour répondre à la demande accrue de l'UE à l'égard de la viande canadienne.
- Le Conseil des viandes du Canada, qui représente le secteur de la transformation de la viande, a indiqué que la valeur des importations agricoles de l'UE avait augmenté de quelque 145 % en un peu plus d'une décennie et considère qu'il y a d'importantes possibilités de croissance des exportations de bison, de veau et de viande préparée en plus du porc et du boeuf.
- L'industrie du sucre, représentée par l'Institut canadien du sucre, s'attend à ce que l'AECG lui assure 100 millions de dollars d'exportation additionnelle, de produits contenant du sucre vers l'Union européenne.
- Le Conseil canadien du porc, qui représente les éleveurs de porc, prévoit, en se fondant sur des renseignements sur le marché actuel et sur les possibilités escomptées pour certaines coupes de porc, que cet accord, en quelques brèves années, pourrait lui permettre des ventes annuelles pouvant atteindre 400 millions de dollars.

L'ACCA a pu immédiatement et sans équivoque, exprimer son soutien à l'accord de principe sur l'AECG quand il a été annoncé le 18 Octobre 2013. Nous sommes également été très satisfaits par la conclusion de cet automne des négociations de l'AECG.

L'ACCA est une coalition d'organismes nationaux et régionaux qui préconise un environnement commercial international plus ouvert et plus juste pour l'agriculture et l'agroalimentaire canadien. L'ACCA regroupe des agriculteurs, des producteurs, des transformateurs et des exportateurs des principaux secteurs qui dépendent du commerce, y compris ceux du boeuf, du porc, des grains, des oléagineux, du sucre et du malt. Ensemble, les membres de l'ACCA produisent 80 % des exportations agricoles et agroalimentaires du Canada, dont la valeur annuelle s'élève à 50 milliards de dollars et qui produit des emplois directs pour un demi-million de Canadiens.